



Taux actuels de **d'émaciation** : 2.1% **retard de croissance** : 34.6% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 10.5%

Source : Gouvernement lesothan (MICS, 2018)

### Bons résultats

- Lesotho : l'État a assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est courante et les marchés fonciers fonctionnent bien. Des politiques promeuvent un accès équitable aux ressources foncières communes.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Lesotho : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2018.
- Lesotho : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Lesotho : 91.3% des femmes de 15 à 49 ans ont rété vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2018.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (2.8% des dépenses publiques en 2019) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Lesotho : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (11.8% des dépenses publiques en 2017) se rapprochent des engagements du gouvernement énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'Union africaine (15% des dépenses publiques), sans toutefois leur correspondre tout à fait.
- Lesotho : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Lesotho : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Lesotho : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Lesotho : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 18 % des enfants en 2017.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (42.8% en 2017) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Lesotho : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Lesotho : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	2.8%	2019	29e ex aequo
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	11.8%	2017	6e

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Bon	2019	5e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Moyen	2019	21er ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	44.5%	2018	35e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Médiocre	2018	25e ex aequo

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Médiocre	2019	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	3e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	26e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2019	39e ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	18%	2017	41er
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	78.2%	2017	27e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	42.8%	2017	15e
Visites médicales pour les femmes enceintes	91.3%	2018	27e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Modérée	2013-2017	18e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2018	1er ex aequo

**Lois**

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Non consacré dans le droit	2019	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel